

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 22 décembre 2015

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 14, 15 et 16 décembre 2015**

**2015 V 371** Vœu relatif à l'organisation d'une Conférence régionale sur le Climat.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant qu'en marge de la COP 21, Paris a accueilli le sommet des élus locaux sur le Climat le 4 décembre dernier ;

Considérant que cet évènement co-présidé par Anne HIDALGO, Maire de Paris, et Michael BLOOMBERG, Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies pour les Villes et le climat, avait pour objectif de partager les expériences et les solutions concrètes entre les villes engagées dans la lutte contre les changements climatiques ;

Considérant que le vœu présenté par le groupe UDI-MoDem et adopté au Conseil de Paris de février 2015 demandant l'organisation d'un Grenelle de l'air réunissant l'ensemble des acteurs métropolitains et régionaux, institutionnels et de la société civile, n'a toujours pas été appliqué ;

Considérant qu'il apparait indispensable de donner des suites pratiques au sommet des élus locaux pour le Climat pour apporter des solutions concrètes à Paris et en Île-de-France ;

Considérant que l'échelle régionale s'avère le niveau pertinent pour répondre aux problématiques de la lutte contre la pollution et les changements climatique ;

Considérant en effet que la prise en compte d'un périmètre autorisant une taille critique est le seul moyen de mener une politique efficace en termes de développement durable, car la pollution ne s'arrête pas au frontières du périphérique ;

Considérant que l'organisation d'une Conférence régionale sur le Climat, réunissant la Ville de Paris, la région Île-de-France et la Métropole du Grand Paris, dont la mise en place sera effective en début d'année 2016, constituerait un évènement permettant de dresser le bilan du sommet des élus locaux pour le Climat, de débattre et de fixer des objectifs communs ;

Considérant qu'il s'avère indispensable de réviser la politique de lutte contre la pollution et le réchauffement climatique au niveau régional et métropolitain afin d'élaborer des perspectives coordonnées et des solutions cohérentes entre les acteurs institutionnels : Ville de Paris, Métropole du Grand Paris et région Île-de-France ;

Sur proposition de M. Yann WEHRLING, M<sup>mes</sup> Béatrice LECOUTURIER, Valérie NAHMIAS, Maud GATEL, Édith GALLOIS et des élus du groupe UDI-MoDem,

Se prononce :

En faveur de l'organisation d'une Conférence sur le Climat réunissant la Ville de Paris, la Métropole du Grand Paris et la région Île-de-France au cours du deuxième trimestre de l'année 2016.